

RAPPORT MORAL 2023

REPRÉSENTER
ACCOMPAGNER
VALORISER
INFLUENCER
FORMER

CNCEF

L'organisation professionnelle
des experts-financiers

CNCEF ASSURANCE
CNCEF CRÉDIT
CNCEF PATRIMOINE
CNCEF IMMOBILIER
CNCEF FRANCE M&A

L'ÉDITO

Chers membres et administrateurs,

L'année 2023 a été **une période de consolidation et d'innovation** pour notre organisation. Nous avons **poursuivi notre croissance et renforcé notre position de premier cabinet de conseil en France**, confirmée par la confiance renouvelée de milliers de professionnels à travers le pays.

Aujourd'hui, ce sont près de **14 000 professionnels** qui nous font confiance chaque jour à travers nos associations affiliées. Des courtiers et mandataires aux profils variés, professionnels du patrimoine et de l'investissement financier, de l'assurance, du crédit, de l'immobilier ou encore du M&A.

Conscients que cette diversité est une force incroyable pour le Groupe CNCEF, nous avons multiplié, en 2023, les occasions de se voir, se parler, débattre, échanger et partager **en créant des moments de rencontres** tout au long de l'année et sur tout le territoire.

Nous avons aussi **renforcé nos équipes** et rassemblé autour de nous de nombreux spécialistes : avocats, conférenciers, professeurs, attachés de presse, qui travaillent à nos côtés pour nous apporter un éclairage précieux sur de nombreux sujets.

Vous l'avez compris, notre aventure est **collective** et nous avons souhaité que ce Rapport le soit aussi. C'est pourquoi nous avons invité les présidents, administrateurs, salariés et partenaires à contribuer à son élaboration en partageant leurs perspectives et leur expérience, que vous découvrirez au fil de votre lecture.

Chers membres et administrateurs, je peux vous assurer que vous pouvez compter sur le Groupe CNCEF pour **continuer de fédérer et rassembler pour faire avancer nos métiers**.

Didier KLING,
Président du Groupe CNCEF



SOMMAIRE

2023

Chiffres,
Événements,
Missions



Page 4

REPRÉSENTER

Histoire,
Adhérents,
Organisation



Page 8

ACCOMPAGNER

Équipe,
Réglementation,
Conformité



Page 14

FORMER

Catalogue
formation,
Guides



Page 19

INFLUENCER

Lobbying,
Interventions



Page 23

VALORISER

Académie de
l'économie durable,
Communication



Page 28

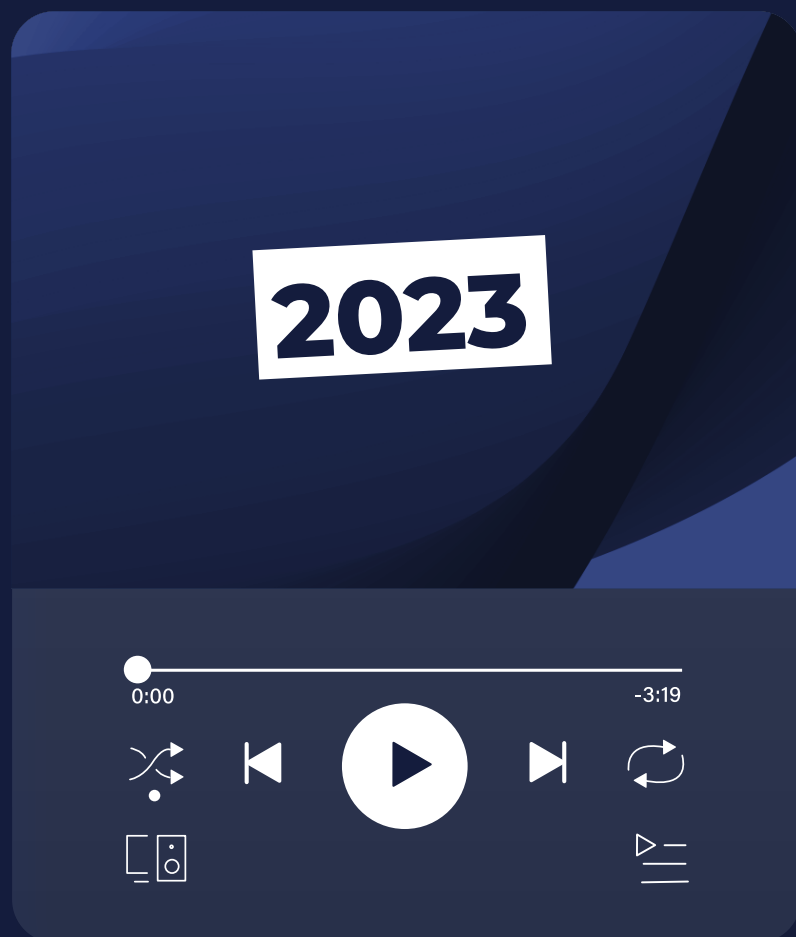
PERSPECTIVES**2024**

Les défis à venir



Page 33

Cliquez sur le bouton play pour vous rendre directement dans chaque chapitre



-  **LES CHIFFRES CLÉS**  
-  **LES ÉVÈNEMENTS DE L'ANNÉE**  
-  **LES MISSIONS DU GROUPE**  
-  **SOMMAIRE**  

LES ÉVÈNEMENTS DE L'ANNÉE

Parce que nous souhaitons être une organisation utile au quotidien dans laquelle chaque adhérent peut échanger et partager avec ses pairs, nous avons décidé de créer tout au long de l'année des moments de rencontres avec nos adhérents et administrateurs, sur tout le territoire et à travers différents types d'événements : cocktails, tables rondes, conférences, salons professionnels, etc.

AVRIL

JUN

SEPTEMBRE

SEPTEMBRE

NOVEMBRE

SALONS PROFESSIONNELS



LES
RENDEZ-VOUS
DU COURTAGE
MARSEILLE



LES
RENDEZ-VOUS
DU COURTAGE
LYON



LES
JOURNÉES
DU COURTAGE
PARIS



patrimonia



RENCONTRES CNCEF

OCTOBRE



LA RENCONTRE STRATÉGIQUE DES PRÉSIDENTS

Reunion de travail du Groupe CNCEF

NOVEMBRE



LES TABLES RONDES D'EXPERTS

Intervention de Pascale GLOSER,
secrétaire générale CNCEF PATRIMOINE

NOVEMBRE



LES PETITS-DÉJEUNERS CNCEF

Conférence animée par les
administrateurs CNCEF France M&A

TOUTE L'ANNÉE



LES RENCONTRES INTER-ASSOCIATIONS

Échanges inter-associations lors du
Salon du Patrimoine Immobilier

TOUTE L'ANNÉE



LES COCKTAILS ADHÉRENTS EN RÉGIONS

Rencontres en amont des Salons professionnels
(Guadeloupe, Paris, Lyon, Marseille, etc.)

TOUTE L'ANNÉE



LES SALONS PROFESSIONNELS

Être au contact des adhérents de toutes
les associations du Groupe CNCEF



2023

REPRÉSENTER

ACCOMPAGNER

FORMER

INFLUENCER

VALORISER

PERSPECTIVES 2024

LES MISSIONS DU GROUPE

Le Groupe CNECF, en tant qu'organisation des professionnels experts financiers, poursuit au quotidien 5 grandes missions : **représenter, accompagner, valoriser, influencer et former.**

Ces 5 OPUS nous guident, chaque jour, dans la mise en place d'actions concrètes et mettent au diapason l'ensemble des associations affiliées offrant ainsi une qualité de service optimale à l'ensemble des adhérents.

En savoir plus

REPRÉSENTER

LA PLUS GRANDE FAMILLE DE L'EXPERTISE FINANCIÈRE

Le Groupe CNECF rassemble et représente les professionnels experts du conseil en gestion de patrimoine, du crédit, de l'assurance, de l'immobilier patrimonial, du financement et de la transmission d'entreprise.

ACCOMPAGNER

DES MILLIERS D'ADHÉRENTS SUR TOUT LE TERRITOIRE

Le Groupe CNECF accompagne chaque adhérent dans sa croissance à venir, par des formations, séminaires, événements CNECF, ateliers mais aussi par des kits propres à chaque métier visant à ce que les professionnels exercent en parfaite conformité avec la réglementation, dans le respect de la déontologie et de la protection de leurs clients.

VALORISER

LA DIVERSITÉ DES MÉTIERS DE NOS ADHÉRENTS

Le Groupe CNECF s'engage à valoriser les métiers de l'expertise financière. L'adhésion à cette organisation professionnelle est considérée comme un gage de professionnalisme. Garante de l'organisation et de l'éthique de ses adhérents, elle rassemble la plus grande famille de l'expertise financière.

INFLUENCER

L'AVENIR DE NOS PROFESSIONS

Le Groupe CNECF promeut auprès de la Place et des pouvoirs publics, les différents métiers de l'expertise financière. C'est-à-dire, des professionnels, présents sur l'ensemble du territoire national qui s'engagent à rendre accessible le conseil financier, pour l'épanouissement de tous les acteurs de l'économie réelle. En particulier, leurs clients, à qui ils font partager leur expertise.

FORMER

DES FORMATIONS AU PLUS PRÈS DE LEURS BESOINS

Le Groupe CNECF répond aux obligations législatives et aux évolutions des différents métiers par un large corpus de formations permettant à ses adhérents, l'acquisition d'expertises et de compétences supplémentaires, aussi bien par des sessions en présentiel qu'en e-learning. Elle vise ainsi la montée en compétences de ses adhérents.





-  **L'HISTOIRE DU GROUPE CNEF**  
-  **LA CARTOGRAPHIE DES ADHÉRENTS**  
-  **VOS ADMINISTRATEURS**  
-  **L'INTERVIEW CROISÉE :
CÔME ROBET ET JEAN-PAUL SERRATO**  
-  **ELIZABETH DECAUDIN,
UNE DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE ENGAGÉE**  
-  **SOMMAIRE**  

L'HISTOIRE DU GROUPE CNECF

Une voix qui porte depuis 1957

Au lendemain de la création de la Communauté Économique Européenne (CEE), des professionnels de la finance **ont décidé d'influencer l'avenir de leurs métiers en créant le Groupe CNECF** afin de poser les bases de l'indépendance, de l'éthique et de l'unité de la profession.

En savoir plus

LE PREMIER CABINET DE CONSEIL EN FRANCE

En rassemblant toutes les classes d'actifs au sein d'un Groupe reconnu, composé d'experts en leur domaine d'activité, **le Groupe CNECF est aujourd'hui, le premier cabinet de Conseil en France.**

L'ACADÉMIE DE L'ÉCONOMIE DURABLE

Convaincu que les experts financiers ont un rôle important à jouer face aux défis auxquels est confronté notre pays tels que le renforcement de sa souveraineté, la promotion d'une économie durable et l'amélioration de l'éducation et de la formation, notamment en matière économique, **le Groupe CNECF lance l'Académie de l'économie durable.** Espace d'échanges et d'initiatives, pour réfléchir aux évolutions profondes des métiers de ses adhérents, **elle rassemble les 7 300 professionnels libéraux adhérents du Groupe CNECF et répartis au sein des 6 associations.**

LES ASSOCIATIONS AFFILIÉES

À la faveur d'une spécialisation et d'une diversification des métiers de la finance, **le Groupe CNECF souhaite répondre au besoin d'accompagnement grandissant des professionnels, clients de ses adhérents.** La séparation et la reconnaissance progressive des différents métiers la conduisent à créer différentes associations affiliées.

2005



Agréée par l'AMF
Conseillers en investissements
financiers - CIF

2011



Agréée par l'ACPR
Professionnels dans la diversité
des métiers du financement –
IOBSP

2014



Professionnels de l'immobilier
patrimonial

2018



Professionnels du financement
et de la transmission
d'entreprise

2019



Agréée par l'ACPR
Professionnels dans la
diversité des métiers de
l'assurance - IAS



VOS ADMINISTRATEURS

LES PRÉSIDENTS



DIDIER KLING
Président
Groupe CNCEF



CÔME ROBET
Président CNCEF
CREDIT



JEAN-PAUL SERRATO
Président CNCEF
IMMOBILIER



MARC SABATÉ
Président CNCEF
France M&A



STÉPHANE FANTUZ
Président CNCEF ASSURANCE
et CNCEF PATRIMOINE

Les présidents et les administrateurs de nos associations sont tous des praticiens. Ils ont ainsi **une vision réaliste du marché** qui leur permet de participer activement à ce que les solutions proposées soient en **parfaite adéquation avec les besoins des adhérents** avec lesquels ils échangent régulièrement.

En 2023, deux nouveaux présidents ont été élus au sein des associations **CNCEF CREDIT** et **CNCEF IMMOBILIER**.

Découvrez les administrateurs qui composent les conseils d'administration:

ASSURANCE

CRÉDIT

PATRIMOINE

IMMOBILIER

FRANCE M&A

CNCEF



L'INTERVIEW CROISÉE

CÔME ROBET & JEAN-PAUL SERRATO

LE POINT DE VUE DE
CÔME ROBET

“

*En travaillant ensemble,
nous pouvons protéger au mieux
l'intérêt de chacun.*

Notre métier est en pleine évolution, la tendance est à une diversification des activités des intermédiaires, d'une part pour sécuriser leur cabinet et leur rémunération mais aussi pour être capable de répondre aux besoins de leurs clients de manière globale.

Je suis convaincu que le Groupe CNCEF a un rôle à jouer pour accompagner cette montée en compétences et cette revalorisation du conseil grâce notamment à la diversité des métiers et des profils qu'il représente.

Il y a une grande synergie dans nos métiers, elle doit se retrouver dans nos associations. C'est pour cela que nous avons choisi avec Jean-Paul SERRATO d'unir nos forces, convaincus qu'à plusieurs nous sommes plus visibles et plus forts pour peser dans les débats. En tant que Présidents d'associations professionnelles, nous devons prendre position pour proposer des solutions vraiment utiles à nos adhérents.

Courtier depuis 2017 et fort d'une expérience de 10 ans dans les assurances au sein d'un grand groupe, Côme ROBET a ouvert une première agence à Nantes et une seconde à Bordeaux. Administrateur de CNCEF CRÉDIT durant trois ans, il a été élu Président de l'association en juin 2023 et prend la suite de Christelle MOLIN-MABILLE pour un mandat de trois ans.

LE POINT DE VUE DE
JEAN-PAUL SERRATO

“

*Il n'y a pas d'immobilier d'investissement
sans financement, l'interdépendance entre financement
et distribution est une évidence.*

La situation de l'immobilier en France est inédite, la crise est profonde et nous n'avons toujours pas de vision sur la future évolution du marché. Pour la première fois, nous faisons face dans le même temps à une crise de l'offre et une crise de la demande plaçant les professionnels que nous représentons dans une position difficile. Et pourtant le Conseiller en Gestion de Patrimoine est un maillon essentiel sur le marché de l'immobilier, on estime qu'entre 30 000 et 40 000 logements sont commercialisés chaque année grâce et uniquement aux CGP. Il en va de même pour les courtiers en crédit qui interviennent dans 50% des prêts bancaires.

En tant que Président d'une association professionnelle nous avons, avec Côme ROBET, la responsabilité de remonter la réalité du terrain pour défendre les professionnels que nous représentons, qu'ils soient du côté du financement et donc adhérents de CNCEF CRÉDIT ou de la distribution comme les adhérents de CNCEF IMMOBILIER. C'est pourquoi, depuis le début de nos mandats respectifs, nous multiplions les rendez-vous avec les instances.

Fort d'une solide expérience de plus de 40 ans dans les secteurs de la banque, de la promotion immobilière et de la distribution de produits financiers, Jean-Paul SERRATO a été élu Président de l'association CNCEF IMMOBILIER en septembre 2023 succédant ainsi à Didier KLING.



ELIZABETH DECAUDIN,

UNE DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE

ENGAGÉE

Arrivée en 2005 au sein du Groupe CNCEF, Elizabeth DECAUDIN a été déterminante dans la création et le développement des associations affiliées. En près de 20 ans, cette fervente défenseuse des intérêts des intermédiaires a vu le nombre d'adhérents passer de quelques centaines à des milliers. Aujourd'hui, en tant que Déléguée Générale, elle représente le Groupe CNCEF auprès des instances et participe activement aux discussions et décisions au sein de l'ACPR, du CCSF et de l'AMF.



En tant que membre d'organisations professionnelles, le Groupe CNCEF participe aux débats et pèse dans les instances pour mieux influencer les décisions en faveur de ses adhérents.



ACPR

Membre de la commission consultative Pratiques commerciales de l'ACPR

La CCPC est chargée de rendre un avis sur les projets de recommandation portant sur son domaine de compétence, d'approfondir certains sujets de pratiques commerciales identifiés par l'ACPR, ainsi que de recueillir les informations et suggestions de ses membres en matière de protection des clientèles.

CCSF

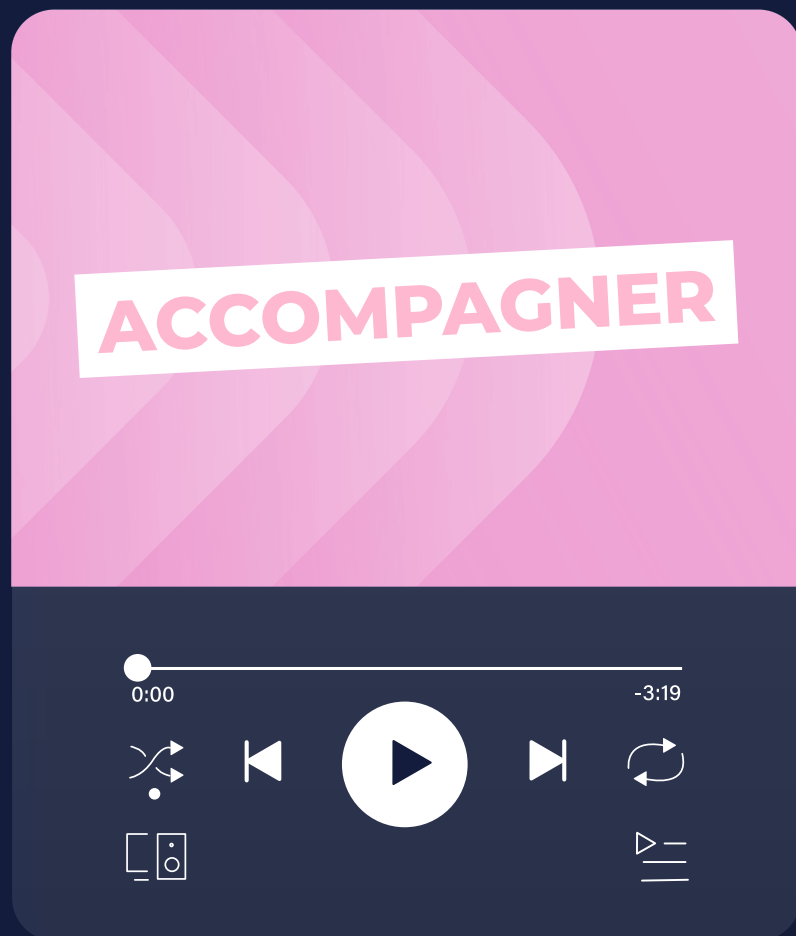
Membre du Comité consultatif du secteur financier

Le champ de compétences du comité s'étend à l'ensemble du secteur financier. Il peut être saisi par le ministre chargé de l'Économie, par l'ACPR, par les organisations représentant les clientèles et par les organisations professionnelles dont ses membres sont issus. Le CCSF intervient en amont de l'adoption de certains textes dans le domaine financier.

AMF

Siège à la commission consultative Gestion et investisseurs institutionnels de l'AMF

Les membres des commissions consultatives échangent et donnent leur avis afin d'aider l'AMF à conduire sa réflexion et à forger sa doctrine au regard des évolutions des produits, des structures de marché et de l'environnement juridique et réglementaire, tant sur le plan national qu'international. Les commissions sont ainsi consultées par le Collège sur des projets de textes ou des sujets réglementaires qui semblent émerger.



-  **L'ÉQUIPE CNCEF**  
-  **LES WEBINAIRES**  
-  **LE FOCUS RÉGLEMENTAIRE**  
-  **LA CONFORMITÉ :
CLÉ DE NOTRE ACCOMPAGNEMENT**  
-  **SOMMAIRE**  

L'ÉQUIPE CNCEF

Le Groupe CNCEF accompagne désormais **plus de 7000 adhérents représentant 14 000 membres, personnes physiques** aux profils toujours plus variés, une augmentation historique qui a mobilisé toute notre équipe. Engagés et disponibles pour apporter aux adhérents une information opérationnelle en temps réel, nous sommes à leurs côtés pour décrypter la réglementation, la rendre applicable afin de leur assurer la conformité nécessaire à l'exercice de leur activités.

2023, une année d'adaptation et de structuration

Trois de nos associations étant agréées (CNCEF PATRIMOINE par l'AMF - CNCEF ASSURANCE et CNCEF CRÉDIT par l'ACPR), nous respectons des process bien spécifiques afin de continuer d'accompagner les adhérents dans les meilleures conditions conformément aux exigences réglementaires. Afin de nous adapter à l'arrivée importante de nouveaux adhérents, nous avons fait évoluer notre organisation avec trois objectifs :

+ D'EFFECTIFS

Une équipe qui est passée de **12 à 18 salariés**.

+ DE SPÉCIALISATION

Une organisation en **six Pôles** avec des référents experts.

+ D'INNOVATION

Une réflexion quotidienne sur les **outils utiles** et adaptés aux besoins de nos adhérents.



En 2023, Christelle MOLIN-MABILLE auparavant Présidente de l'association professionnelle CNCEF CRÉDIT durant 3 ans, est devenue la première Déléguée Générale spécifiquement dédiée aux métiers du Crédit tout en apportant son expertise sur les sujets de financement transverses à toutes les associations aux côtés d'Elizabeth DECAUDIN. Une personnalité engagée, créative et force de proposition qui a fait évoluer le Groupe le rapprochant toujours plus de la pratique de nos membres.

En 2024, Christelle a choisi de voguer vers de nouveaux horizons mais elle laisse au sein du Groupe CNCEF, une empreinte indélébile.



ÉLIZABETH DECAUDIN
Déléguée Générale CNCEF, CNCEF
PATRIMOINE, CNCEF CRÉDIT, CNCEF
IMMOBILIER et FRANCE M&A



CHRISTELLE MOUCHON
Déléguée Générale Adjointe CNCEF,
Déléguée Générale CNCEF
ASSURANCE



LAURENCE LOUVEL
Responsable juridique



EVA LECONTE
Responsable communication



CHRISTINA LE CAER
Responsable
CRM/Marketing



RYAN BERTON
Assistant marketing/CRM
en alternance



CLÉMENT BEAUCOURT
Assistant graphiste en alternance



TOM GAVELLE
Responsable administratif
et financier



MANON LIHOREAU
Secrétaire assistante
en alternance



PAOLA CARGEMEL
Responsable suivi des contrôles CIF



NICOLAS ARETHUSE
Assistant contrôle CIF
en alternance



GÉRALDINE COUILLEZ
Relation adhérents CIF



GEOFFROY INAGOH
Relation adhérents CIF



MARINA LOROUGNON
Responsable relation adhérents



EVELYNNE LASTOR
Relation adhérents



HOCINE IBERSIENE
Relation adhérents
en alternance



EMMA COUILLEZ
Relation adhérents



RAHMA DIAGNE
Relation adhérents

LE FOCUS RÉGLEMENTAIRE

L'année 2023 a été marquée par le renforcement des exigences imposées par le régulateur à l'association CNEF PATRIMOINE. En tant qu'association agréée, elle est tenue de **remplir un certain nombre de missions confiées par la loi et s'engage à respecter un cahier des charges prescrit par l'AMF**. Pour se montrer à la hauteur de ces missions, l'équipe CNEF a revu le **processus d'adhésion : plus de questions posées aux candidats sur le champ de leur activité, plus de justificatifs demandés, et des procédures opérationnelles requises dès le démarrage de l'activité**. Les échanges avec les candidats sont intenses et tracés. **L'adhésion est alors bien plus qu'un processus administratif** : c'est un parcours initiatique qui doit permettre aux candidats de prendre la mesure des contraintes réglementaires attachées à la profession de conseiller en investissements financiers.

Même effort **coté contrôles** : s'ils sont plus nombreux et plus rapides que ceux menés par l'AMF, ils ne doivent pas être moins rigoureux. **Avec l'aide de cabinets externes**, l'association professionnelle CNEF PATRIMOINE a ainsi **revu ses procédures de contrôle, de suivi, et de sanction. De nouveaux points de contrôle** se sont imposés avec notamment **l'entrée en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2023 des nouvelles exigences en matière de durabilité** : l'association professionnelle des conseils en investissements financiers vérifie désormais systématiquement que ses adhérents ont bien adapté leurs procédures et leurs documents réglementaires (document d'entrée en relation, questionnaire de connaissance du client et rapport d'adéquation).

Dans un tel contexte, CNEF PATRIMOINE continue **ses actions de formation et d'actualisation des connaissances par la diffusion de notes, de webinaires et de guides professionnels**.

L'ÉCLAIRAGE DE
DOMINIQUE LEPAGNOT
Avocate

Avocate depuis 2008, Dominique LEPAGNOT a travaillé pendant 10 ans à l'Autorité des marchés financiers (AMF) au service de la Commission des Sanctions d'abord, en qualité d'experte juridique en gestion d'actifs, puis comme Responsable Lutte Anti-Blanchiment.

Experte de la réglementation financière, elle a créé il y a 2 ans son propre cabinet pour accompagner les professionnels de la finance et de la gestion en conseil comme en contentieux.



LA CONFORMITÉ : CLÉ DE NOTRE ACCOMPAGNEMENT

K.COURTIER, L'ASSURANCE RC PRO SUR-MESURE DES ADHÉRENTS CNCEF

+ de **2300 tarifs possibles** grâce à un algorithme de tarification inédit.

Parcours 100 % digital. Devis et souscription en ligne en quelques minutes.

Un produit sur-mesure unique sur le marché pour les **adhérents CNCEF**

[En savoir plus](#)

L'ÉCLAIRAGE DE **CHRISTELLE MOUCHON**

Déléguée Générale **CNCEF ASSURANCE** et Déléguée Générale Adjointe **CNCEF**

La **vérification quinquennale** des adhérents réalisée en 2023 dans le cadre des **agrément délivrés par l'ACPR** aux associations CNCEF CREDIT et CNCEF ASSURANCE a mis en lumière **plusieurs points de non-conformité des intermédiaires** tels que **la médiation, la formation continue et l'assurance responsabilité civile professionnelle, en particulier celle des mandataires.**

À travers nos échanges réguliers avec les professionnels et nos webinaires pratiques, nous avons constaté qu'ils ne disposaient pas toujours de toutes

les connaissances nécessaires pour appréhender au mieux les obligations réglementaires, notamment en ce qui concerne **la responsabilité civile professionnelle.**

En tant qu'association professionnelle, **notre mission est d'accompagner nos adhérents dans leur pratique quotidienne, proposer des services adaptés, afin qu'ils puissent se concentrer pleinement sur leur activité.** C'est ainsi qu'un **partenariat avec Klarity** a été conclu. Plaçant l'humain et l'innovation au cœur de sa démarche, Klarity nous semblait être le meilleur partenaire pour concevoir des solutions en accord avec les besoins réels de nos adhérents. **Klarity rejoint ainsi nos autres partenaires RCPro.**

“

En travaillant ensemble, nous pouvons protéger au mieux l'intérêt de chacun.



“

La conformité c'est une assurance vie.

Nous observons depuis quelques années que la société se judiciarise et les risques juridiques et financiers des intermédiaires augmentent, il est de moins en moins rare de voir un client se retourner contre un professionnel au motif du défaut de conseil. Mais ce n'est pas toujours facile pour un intermédiaire de savoir s'il est bien protégé. Nous avons donc travaillé avec le Groupe CNCEF pour **proposer une solution simple et efficace qui prenne en compte l'évolution de la profession et la très grande variété des profils de leurs adhérents.**

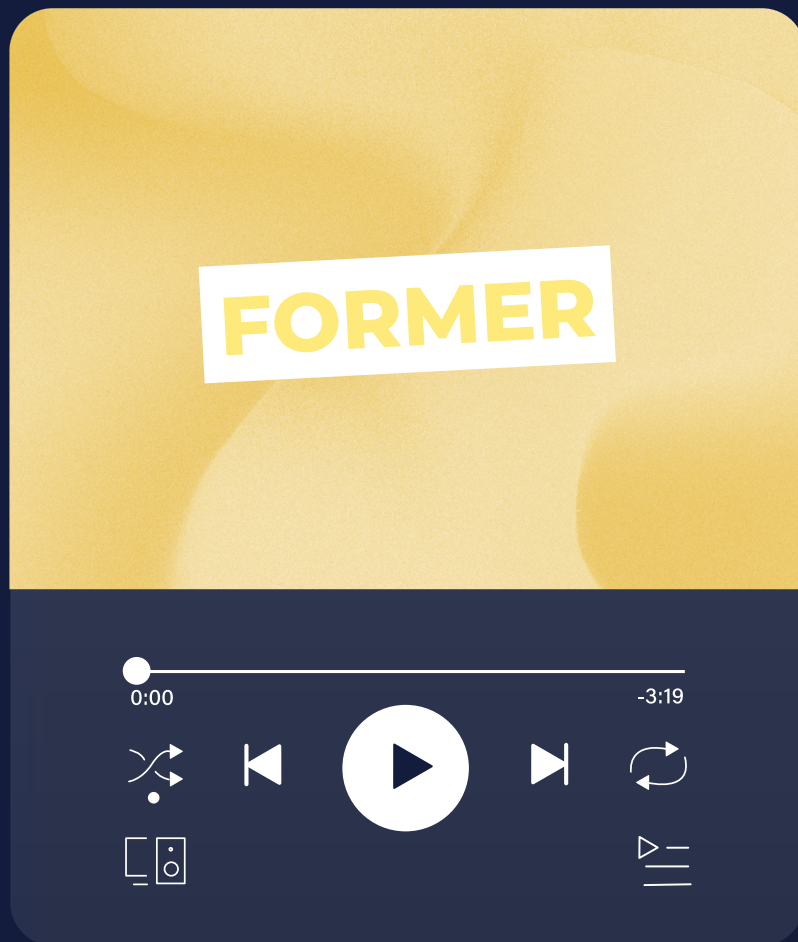
En **septembre 2023**, nous avons lancé **K.Courtier**, un nouveau produit destiné exclusivement aux adhérents du Groupe CNCEF offrant une tarification sur-mesure qui correspond exactement aux besoins du professionnel.

Grâce à nos outils technologiques nous proposons un système de tarification permettant de **proposer une couverture multi-métiers avec un seul contrat, incluant les activités secondaires et tertiaires.** Il s'agit d'un **contrat sur-mesure** et entièrement **digitalisé, unique sur le marché.**



LE POINT DE VUE DE **GUILLAUME LANGEVIN**

Responsable Développement Commercial chez **Klarity Assurance**



-  **LE CATALOGUE DE FORMATIONS**  
-  **LES GUIDES À DISPOSITION DES ADHÉRENTS**  
-  **LE CERTIFICAT CONSEIL EN M&A**  
-  **SOMMAIRE**  

LE CATALOGUE DE FORMATIONS

Organisme de formation agréé depuis plus de 20 ans, le Groupe CNCEF est reconnu pour la qualité de ses programmes et leurs adaptations aux besoins réels des intermédiaires financiers. **Organisme certifié Qualiopi**, les formations proposées en e-learning sont **qualitatives et pratiques**. Elles tiennent compte des obligations réglementaires et respectent les programmes imposés par les textes législatifs de chaque profession. Pour aller plus loin, nous travaillons avec des partenaires pour proposer des solutions les plus adaptées aux spécificités de nos adhérents.

**DES MODULES
+ EXPERTS
ET + POUSSÉS**

Afin de répondre aux besoins de milliers d'adhérents aux profils variés, nous avons mis en place des questionnaires de satisfaction nous permettant de nous adapter. Ainsi, nous travaillons chaque année, d'une part sur des modules plus experts et plus poussés et d'autre part sur des modules plus précis et plus spécifiques.

**DES PACKS
CLÉS EN MAIN**

Afin de jouer un rôle vraiment efficace dans l'exercice quotidien de nos adhérents, nous avons créé des packs qui intègrent l'ensemble des formations obligatoires de l'année. Plus économiques et plus pratiques, ces programmes de formation clés en main rencontrent un grand succès au sein du Groupe.

Pour découvrir les formations, connectez-vous à votre espace adhérent CNCEF.

Se connecter à son espace adhérent

Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Le partenariat CNCEF ASSURANCE & ESA

Souhaitant permettre aux salariés exerçant l'activité d'intermédiation en assurance de bénéficier d'une validation des acquis de l'expérience (VAE) afin qu'ils puissent justifier de la capacité professionnelle requise pour exercer en toute conformité, l'association CNCEF ASSURANCE a signé un partenariat stratégique avec l'École Supérieure d'Assurances (ESA).

En savoir plus

Rappel

La formation CIF ne peut être suivie qu'auprès de l'association agréée par l'AMF



LES GUIDES À DISPOSITION DES ADHÉRENTS

CNCEF FRANCE M&A

Le Guide vocabulaire fusions-acquisitions

[Voir le guide](#)

A travers le premier « guide sur le vocabulaire des fusions-acquisitions » destiné aux professionnels, **CNCEF France M&A et l'Académie de l'économie durable du groupe CNCEF, s'engagent en faveur de l'usage de la langue française dans les opérations de fusions-acquisitions.** Une initiative soutenue par **M. Paul DE SINETY**, Délégué général à la langue française et aux langues de France auprès du Ministère de la Culture, qui préface le guide. Cet outil professionnel contribue à **rendre intelligibles les techniques et opérations financières**, aide les jeunes professionnels à **appréhender ce vocabulaire spécifique** et donnera aux plus expérimentés l'occasion de **retrouver ou de renforcer l'usage de termes français.**



CNCEF PATRIMOINE

Le Guide du Conseiller en investissements financiers

[Voir le guide](#)

En 2023, l'association **CNCEF PATRIMOINE** a diffusé le **Guide du Conseiller en investissements financiers**, composé de **fiches thématiques et pratiques sur les services, les produits, les clients.** Ce Guide, à vocation pratique et informative, **ne constitue pas une position officielle de l'association ou des autorités de régulation dont nos adhérents dépendent.** L'objectif de ce support, enrichi de liens et de références réglementaires, aborde tous les sujets clés pour un exercice professionnel conforme : à consulter en première intention ! Ce guide mis à disposition sur l'espace adhérent a été pensé par **Paola CARGEMEL**, en étroite collaboration avec **Emilie MAZZEI** et **Dominique LEPAGNOT**, Avocat conseil CNCEF PATRIMOINE, et **Laurence LOUVEL**, pour l'aspect juridique et réglementaire, ainsi qu'**Eva LECONTE**, pour la partie graphique du guide.



LE CERTIFICAT CONSEIL EN M&A

Depuis septembre 2022, l'association professionnelle CNEF France M&A et l'université Paris Dauphine-PSL proposent aux professionnels du secteur une **formation de 10 jours** qui n'est autre que **la première certification professionnelle et diplômante** ayant pour objectif de **créer un véritable label garantissant une qualité professionnelle d'intervention dans le respect des intérêts du client et de son entreprise.**

Deux ans après son lancement, le succès est au rendez-vous. Attirant des profils variés venant de toute la France, le Certificat Conseil en M&A tient sa promesse et compte 100% de diplômés.

Découvrir la formation



À l'origine de ce partenariat historique et enseignante au sein de la formation, Corinne Prévitali revient sur les quatre points clés qui font la force du programme.

UNE SÉLECTION EXIGENTE

« Nous avons une responsabilité vis-à-vis de la profession aussi nous sommes très attentifs à ce que les candidats aient les pré-requis académiques et suffisamment d'expériences pour suivre cette formation exigeante. Un entretien est obligatoire pour valider l'inscription. »

UN PROGRAMME ÉVOLUTIF

« Nous avons fait évoluer la formation entre la 1^{ère} et la 2^{ème} session, raccourcissant la partie théorique au profit d'un cas pratique afin de mettre les candidats dans les conditions réelles de leur futur métier. Nous continuons de faire évoluer avec les retours des diplômés. »

DES ENSEIGNANTS EN ACTIVITÉ

« Le Conseil en M&A est un métier avec beaucoup d'ampleur, il faut une certaine expérience avant d'accéder au front, l'accès aux conseils de professionnels en activité permet d'accélérer le processus et former aux bonnes pratiques du métier. »

UNE FORMATION EN PRÉSENTIEL

« Nous tenons à ce que la formation soit en présentiel, un format qui favorise les liens entre les participants et permet de créer des réseaux d'Alumni, un atout précieux pour notre métier où l'échange entre pairs est primordial ».

L'ÉCLAIRAGE DE CORINNE PREVITALI

Secrétaire Générale
CNEF France M&A





-  **LE RÔLE D'INFLUENCEUR DU GROUPE**  
-  **LES ACTIONS DE LOBBYING 2023**  
-  **LE FOCUS : LES FRANÇAIS FACE À L'ÉPARGNE**  
-  **LE POINT SUR LA R.I.S**  
-  **SOMMAIRE**  

LE RÔLE D'INFLUENCEUR DU GROUPE

Le Groupe CNECF veille à ce que les intérêts de ses adhérents soient défendus et que les professions qu'il représente évoluent dans un cadre législatif favorable et sécurisé. Bien qu'il soit de plus en plus souvent sollicité spontanément pour participer aux échanges et aux décisions, le Groupe CNECF doit régulièrement **prendre position dans la presse pour influencer les débats.**

En tant qu'attachés de presse spécialistes de ces sujets, Christine SINGER et moi-même, assurons **une veille législative et réglementaire rigoureuse pour rester toujours informés des évolutions et des projets de lois susceptibles d'impacter les adhérents.** Chaque jour, nous scrutons l'actualité, lisons la presse, écoutons la radio et flairons l'opinion sur les réseaux sociaux pour échanger avec les présidents et permettre aux associations de se positionner rapidement pour enrichir le débat et informer leurs adhérents.

Mais le rôle du Groupe CNECF n'est pas seulement d'être en réaction, nous avons à cœur d'être toujours force de proposition. Ainsi, chaque prise de position fait l'objet d'une tribune diffusée à la presse, disponible sur le site CNECF et relayée sur les réseaux sociaux, chaque projet de loi est analysé et décortiqué par des avocats spécialisés qui, si besoin, rédigent de nouvelles propositions de textes et nous sollicitons régulièrement des rendez-vous avec les différents ministères pour défendre nos positions.

Enfin, la proximité du Groupe CNECF avec ses adhérents est un atout précieux pour proposer des solutions adaptées, en 2024 leurs activités seront au cœur des débats, **comprendre la réalité du terrain sera un élément essentiel pour les défendre et les représenter efficacement.**

L'ÉCLAIRAGE DE
CYRILLE DARRIGADE
Agence de relations presse
CD & Associés.

Cyrille DARRIGADE évolue dans la sphère politique et institutionnelle depuis vingt ans. Diplômé en science de l'information et de la communication, il a participé à plusieurs campagnes électorales locales, régionales et nationales. Il a exercé plusieurs fonctions dans la vie politique lui permettant d'avoir une parfaite connaissance du fonctionnement des institutions françaises et européennes. Ancien journaliste, il accompagne le Groupe CNECF en tant qu'attaché de presse depuis 2011.



LES ACTIONS DE LOBBYING

2023

LA CYBERSÉCURITÉ

[Voir le communiqué](#)

En trois ans, le nombre de cyber attaque a été **multiplié par dix**. Ciblant indifféremment tous les secteurs, cette criminalité numérique questionne à la fois **notre sécurité** mais surtout **notre souveraineté économique**. En effet, nos entreprises et nos collectivités ne sont pas assez préparées à ce phénomène de grande ampleur qu'est la cybermalveillance et la France ne peut plus se résoudre à voir le risque cyber devenir inassurable.

Des initiatives voient le jour comme **la Loi LOPMI**, présentée par le Ministre de l'Intérieur et adoptée par le Parlement qui vient en partie répondre à la pénalisation de la cybercriminalité mais aussi l'arrêté du 13 décembre 2022 qui introduit la cyber dans le code des assurances en créant **deux nouvelles catégories d'opérations dédiées à ce type de risque**. Le défi est de taille, l'association CNECF ASSURANCE reste mobilisée pour **défendre les intérêts de ses adhérents** et les **accompagner dans le décryptage des textes**.

LE PACTE DUTREIL

[Voir le communiqué](#)

Créé il y a 20 ans pour **faciliter la transmission des entreprises familiales françaises**, le Pacte Dutreil est aujourd'hui critiqué par le Gouvernement pour être trop favorable fiscalement. On lui **reproche de favoriser les transmissions anticipées, sans chiffres concrets sur l'impact financier**.

Convaincu qu'une révision du dispositif pourrait **nuire à la confiance économique et à la préservation des entreprises familiales**, le Groupe CNECF a interpellé le gouvernement à travers une lettre à la 1ère Ministre et fait partie des acteurs qui ont fait reculer le gouvernement sur le sujet.

LE HCSF

[Voir le communiqué](#)

Particulièrement attentif à la question du logement qui touche l'ensemble de ses adhérents et leurs clients, le Groupe CNECF s'est largement mobilisé pour **faire bouger les lignes suite à la proposition de loi de Lionel Causse** visant notamment à **encadrer le pouvoir du Haut Conseil de Stabilité Financière (HCSF) sur la fixation du taux d'endettement maximal pour l'octroi d'un crédit immobilier**.

Convaincus que le texte vient complexifier encore la situation, les présidents des associations CNECF CREDIT et CNECF IMMOBILIER se sont rendus au **ministère du logement** afin d'approcher, par le terrain, les difficultés et leurs solutions.

LE PLAN D'ÉPARGNE AVENIR CLIMAT

[Voir le communiqué](#)

Le « Plan d'épargne avenir climat » (PEAC) issu de la loi industrie verte et confirmé par le projet de loi de finances 2024 sera distribué par les établissements financiers en juillet 2024. Ce nouveau produit réglementé proposé par le gouvernement, **visé à encourager l'épargne des jeunes Français au service de la transition climatique**.

Bien que sur la forme l'objectif soit louable, le Groupe CNECF s'interroge sur son efficacité, convaincu que **multiplier les produits "durables" n'est pas la solution** et qu'il serait plus sage de **privilégier la pédagogie financière et la structuration du marché autour des trois grands types d'investissements actuellement disponibles**. Un sujet essentiel au sein du Groupe CNECF qui **se bat pour que la transition climatique se traduise en actes**.



LE FOCUS : LES FRANÇAIS FACE À L'ÉPARGNE

L'Autorité des marchés financiers a fait de la pédagogie, l'une de ses priorités stratégiques à l'horizon 2027 et il en va de même pour le Ministère de l'Economie et des Finances qui cherche des marges de manœuvre pour relancer la croissance, appelant à la confiance et à la décollecte.

Un contexte qui place les activités de nos adhérents au cœur du débat, faisant de la redirection de l'épargne vers l'économie réelle, une vraie opportunité de redémarrage de notre pays.

Mais le défi est de taille pour les professionnels de la Finance que nous représentons.

Une étude d'Allianz (voir encadré) révèle que plus d'un français sur quatre n'a pas le niveau de culture financière suffisant pour prendre des décisions éclairées en la matière entraînant un manque à gagner pouvant aller jusqu'à 2390€ par an par rapport à ceux qui maîtrisent les fondamentaux.

Conscient que le renforcement de la culture financière pour tous est un enjeu sociétal majeur et que les adhérents sont en première ligne face à ce défi, le Groupe CNEF a redoublé d'efforts en 2023 pour apporter un éclairage utile et faire entendre sa position sur le sujet appelant entre autres à une harmonisation et une simplification des réglementations européennes.

TRIBUNES

Epargne : les Français sur la défensive

[Je découvre](#)

Épargne : Il faut réduire les inégalités de connaissances entre les Français.

[Je découvre](#)

La culture financière


7000
personnes
interrogées

7 pays

- Allemagne, Australie,
Espagne, Etats-Unis,
France, Italie
et Royaume-Uni.

**ONT CONFIANCE EN LEUR SITUATION
FINANCIÈRE PERSONNELLE**



47%

33%

**ONT UNE CULTURE FINANCIÈRE SUFFISANTE
POUR PRENDRE DES DÉCISIONS ÉCLAIRÉES**



27%
des Français

11%
des Millénials*
*nés entre 1980 et 1990

6% de la Génération Z**
** nés entre 1990 et 2000

**MANQUE À GAGNER PAR RAPPORT
À CEUX MAÎTRISANT LES FONDAMENTAUX**

€
2 390 €/an

39 270 €
sur 10 ans

Source : Étude Allianz - juillet 2023

LE POINT SUR LA RIS

La réglementation financière est, depuis quelques années, une des préoccupations majeures et incontournables des intermédiaires et, en particulier, des conseillers en gestion de patrimoine, qui voient leur métier se complexifier au fur à mesure de la démultiplication des statuts réglementés auxquels sont soumis, selon les activités qu'ils exercent et les produits qu'ils conseillent. Du CIF à l'IAS, en passant par le statut d'IOBSP et de conseil en immobilier porteur de la Carte T, tout service fourni a désormais son propre corpus de règles. Et rien ne va plus quand ces règles s'empilent petit à petit, sans harmonisation globale.

C'est dans ce contexte, qu'est arrivé sur la table, début 2023, le **projet de la Directive R.I.S (Retail Investment Strategy) apportant avec lui, son lot d'incertitudes, tant sur le modèle de fonctionnement des cabinets que sur leur modèle de rémunération**. Le texte prévoit en effet, de réviser les directives DDA MiFID 2, Solvabilité 2 et AIFM, avec comme ligne de mire, le modèle français de distribution financière, basé sur les rétrocessions de commissions et ce, afin de le faire basculer -à terme- sur un nouveau modèle, entièrement basé sur les honoraires.

Redoutant les répercussions néfastes pour le consommateur français et européen, le **Groupe CNCEF a redoublé d'effort pour faire entendre sa voix**. Dès février 2023, nous avons adressé une lettre à Catherine Colonna, ministre des Affaires européennes, **dans l'objectif de l'alerter sur les risques de ce texte avant sa présentation au Parlement européen, l'appelant à activer la «diplomatie européenne» en faveur d'une coexistence des deux modèles de rémunération dans l'intérêt de tous les citoyens européens**.

En mai 2024, le texte dans sa version allégée a finalement été voté en session plénière au Parlement européen. Le paradigme de l'intermédiation à la française, celui de la rémunération de nos cabinets par des rétrocessions de commission, va subir un bouleversement majeur, si ce n'est une révolution. Le Groupe CNCEF reste mobilisé sur le sujet car **les enjeux restent forts pour les intermédiaires** qui pourront compter sur leurs associations pour les accompagner dans sa mise en œuvre.

MAÎTRE ÉMILIE MAZZÉI
Avocate au barreau de Paris



Durant plusieurs mois, Maître Émilie MAZZÉI, avocate au barreau de Paris qui intervient aux côtés de la CNCEF depuis plus de 10 ans, a étudié, décortiqué et analysé le projet de la Directive RIS pour alerter sur les risques et proposer les modifications. Elle vient de rédiger un article intitulé "Projet de Directive RIS : Quand anticiper c'est prévoir" paru dans la revue Investissement Conseils en février 2024.

VALORISER



L'ACADÉMIE DE L'ÉCONOMIE DURABLE



LES RELATIONS PRESSE



LES SALONS PROFESSIONNELS



LES RÉSEAUX SOCIAUX



SOMMAIRE



L'ACADÉMIE DE L'ÉCONOMIE DURABLE

Pilotée par les administrateurs du Groupe CNEF et animée par Pierre-Jean GAUDEL, l'Académie de l'économie durable rassemble les 14 000 professionnels libéraux adhérents d'une ou plusieurs associations affiliées du Groupe.

UN ESPACE D'ÉCHANGES

L'Académie de l'économie durable est un **espace d'échanges d'idées, pour réfléchir aux évolutions profondes des métiers de ses adhérents** et notamment au rôle central des experts financiers face aux défis auxquels est confronté le pays :

- Le renforcement de sa souveraineté, notamment économique ;
- La promotion d'une économie durable ;
- L'amélioration de l'éducation et de la formation, notamment en matière économique.

DES INITIATIVES

- L'organisation d'échanges intergénérationnels pour nourrir la réflexion et le partage d'expériences;
- La création d'un concours annuel à destination des étudiants sur un sujet d'intérêt général;
- La promotion de documents tel que le guide du vocabulaire des fusions-acquisitions co-publié avec l'association CNEF France M&A, destiné à favoriser l'usage du français.

Le concours 2023-2024

La 2^{ème} édition du concours de l'Académie de l'économie durable s'adressait aux étudiants des filières professionnelles. A l'aide d'une courte vidéo et d'une restitution écrite d'une page, ils devaient proposer une solution concrète d'amélioration sociale ou environnementale, en lien avec leur formation professionnelle et le métier auquel ils se préparent.



**L'ACADÉMIE DE
L'ÉCONOMIE DURABLE**
de la CNEF

Le concours organisé chaque année par l'Académie est un événement fédérateur et transversal au sein du Groupe CNEF, mobilisant les salariés, les présidents et les adhérents de chaque association qui participent à la rédaction du règlement, au choix du sujet et à la correction. Destiné aux étudiants, ce concours est aussi l'occasion d'échanger avec la jeunesse de ce pays sur des sujets d'intérêt général et national, rendant cette initiative particulièrement enrichissante pour tous.



PIERRE-JEAN GAUDEL
Président de l'Académie



LES RELATIONS PRESSE

“ En 2023, nous avons doublé le nombre de retombées presses. Au total, notre audience médiatique représente annuellement, plus de 15 millions d'occasions d'être vus dans les supports de presse écrite et numérique.

Christine Singer, Attachée de presse



Tout au long de l'année, Christine SINGER et Cyrille DARRIGADE, consultants en relation presse, travaillent aux côtés des équipes de communication du Groupe CNEF et des Présidents **pour faire entendre notre voix dans les médias à travers des communiqués de presse et des tribunes**. Une mission qui contribue à offrir une importante visibilité aux métiers de nos adhérents, à nos réactions à l'actualité professionnelle et nos prises de position sur les grands dossiers de la place.

En 2023, nous avons **élargi les actions pour continuer de faire grandir la notoriété du Groupe CNEF et peser avec plus de force dans le débat public**.

UNE COMMUNICATION AUPRÈS DU GRAND PUBLIC

Une stratégie qui a permis au Groupe de doubler le nombre de retombées presse et contribuant ainsi à créer une présence à l'esprit auprès des journalistes qui sollicitent des compléments d'information et des interviews sur les sujets.

DES INFOPRESSES PRÊTES À POSTER SUR DES SUJETS PRATIQUES

Contenus en libre accès et prêts à poster par les médias, nos infopresses traitent de sujets pratiques en écho avec les problématiques des Français tels que [« 3 conseils pour décrocher votre prêt immobilier »](#) ou encore [« Les 3 choses à savoir avant de vous adresser à un courtier »](#).

DES RENDEZ-VOUS ENTRE PRÉSIDENTS ET JOURNALISTES

Organisées par nos attachés de presse, ces rencontres informelles avec des médias influents permettent de positionner le Groupe CNEF comme référent, au même titre que d'autres acteurs qui saturer l'espace médiatique.



+45
Tribunes



+25
Interviews



+25
Communiqués



+270
Articles de presse

Plus de **45** retombées pour un seul contenu

Le Communiqué de Presse d'alerte sur l'escroquerie au crédit a généré plus de 45 retombées. Un record pour l'association CNEF CRÉDIT qui s'explique notamment par le traitement du sujet : on ne se contente pas de faire peur, on propose un décryptage d'expert.

Lire le communiqué



LES SALONS PROFESIONNELS

Parce que l'accompagnement du Groupe CNEF se façonne jour après jour avec nos adhérents, nous explorons toutes les façons d'interagir avec eux.

En 2023, nous avons renforcé notre **présence sur l'ensemble des salons professionnels** des métiers que nous représentons, créant des occasions uniques d'échanger avec nos adhérents, partout en France.

Participant à des tables rondes, organisant des conférences et des débats, lors de chaque événement, nos présidents, administrateurs et partenaires ont eu à cœur de créer des **moments d'échanges constructifs et utiles** avec nos adhérents.

Chaque salon est aussi désormais une occasion propice pour organiser des rencontres conviviales lors de cocktails dinatoires. Les rendez-vous à Paris, Lyon, Marseille et en Guadeloupe ont notamment rencontré un grand succès.



2023, nouvelle campagne !

Mettant en avant les témoignages de nos adhérents, la diversité des profils, des expertises et des situations géographiques, la nouvelle campagne du Groupe CNEF valorise l'interprofessionnalité et la représentativité du Groupe à travers tout le territoire.



LES RÉSEAUX SOCIAUX

Aujourd'hui plus de 4000 professionnels suivent la page LinkedIn du Groupe CNCEF sur laquelle nous partageons chaque semaine des contenus variés qui informent, expliquent, éclairent et simplifient les différentes informations liées aux professions que nous représentons.

Savez-vous tout ce que le Groupe CNCEF peut faire pour vous ?

Pour valoriser l'ensemble de nos actions et parce que nous souhaitons que chacun, quel que soit son association, sa profession et sa localisation puisse bénéficier du même niveau de qualité de service, nous avons créé des rendez-vous mensuels pour valoriser l'utilité concrète du Groupe CNCEF à travers ses missions, ses services et ses membres.



Invite à découvrir
les 5 missions du Groupe.



Présente chaque mois
un service utile.



Donne la parole
aux adhérents.

Trois rendez-vous qui ont rencontré un grand succès et qui ont permis de mettre en lumière le travail de toute notre équipe au service des adhérents.

[Voir la page](#)



Rejoignez-nous sur LinkedIn @cncef

PERSPECTIVES 2024



LE POINT SUR LES DÉFIS À VENIR



SOMMAIRE



LE POINT SUR LES DÉFIS À VENIR

2024 sera une année de défis pour le Groupe CNCEF et les professions qu'il représente. D'une part parce que les autorités de tutelle demandent aux associations professionnelles d'être davantage pointilleuses nous incitant à optimiser nos process, d'autre part parce que la réglementation notamment européenne ne cesse de se durcir et d'évoluer nous imposant de maintenir une veille constante.

NOS ENGAGEMENTS

OPTIMISER

notre organisation
interne

Améliorer l'expérience CNCEF grâce à un espace adhérent repensé comme un véritable hub contenant toutes les informations utiles, une équipe qui s'agrandit et des process internes optimisés.

ORGANISER

des échanges
inter-associations

Réfléchir avec les autres associations professionnelles, travailler ensemble et unir nos forces au service des métiers de demain grâce à des rencontres comme les Assises du Financement.

RENFORCER

les actions
de lobbying

Poursuivre nos rendez-vous au sein des institutions et faire entendre notre position sur les dernières propositions de lois qui pourraient influencer l'avenir des métiers de nos adhérents.

LE POINT DE VUE DE **MARC SABATÉ**

Président de CNCEF France M&A

“

*Il faut soit structurer,
soit déstructurer, mais les choses
doivent changer*

Un des sujets qui doit être mis sur la table cette année c'est la loi Auguet. Le Monde évolue, le droit doit évoluer aussi. On ne peut pas continuer de s'appuyer sur une loi créée dans les années 80, elle ne correspond plus à la réalité de nos adhérents. Au sein de l'association CNCEF France M&A, nous sommes mobilisés pour proposer une révision du texte et poussons la FNAIM à ouvrir ensemble la réflexion.



**Vous êtes là
pour vos clients,
nous sommes là
pour vous.**

CNCEF

L'organisation professionnelle
des experts-financiers

CNCEF ASSURANCE
CNCEF CRÉDIT
CNCEF PATRIMOINE
CNCEF IMMOBILIER
CNCEF FRANCE M&A

103 Boulevard Haussmann, 75008 Paris - Tél : 01 56 26 06 01

Rejoignez-nous sur LinkedIn  @cncef